



Programme Formation Entretien préalable et sanctions disciplinaires - 1 jour

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour des méthodes interrogative, active et démonstrative favorisant la participation de l'apprenant pour un meilleur ancrage des enseignements
- Alternance de séquences de partage de connaissance, de quiz, de mise en pratique, d'échange d'expérience
- Apprentissage par le jeu pédagogique
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Quiz
- Mises en situation
- Vidéos d'experts
- Témoignages
- Fiches récapitulatives

EVALUATIONS

- Evaluations par le formateur et auto évaluation par l'apprenant en début et fin de formation
- Evaluation de l'action de formation à chaud et à froid (après 60 Jours)
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation

Programme détaillé de la formation

Partie 1: Le cadre juridique de l'entretien préalable

- Définition et contexte
- Obligations légales de l'employeur
- Rôle et responsabilités de l' élu CSE

Quiz juridique

Partie 2: Les conséquences de l'entretien préalable

- La notion de cause réelle et sérieuse
- Les différents niveaux de sanctions disciplinaires

Étude de cas : classement de sanctions selon leur gravité et leur légitimité.

Partie 3: Le déroulement de l'entretien préalable

- Rôle de l' élu CSE
- Documents et preuves

Exercice : simulation d'un entretien préalable en petits groupes.

Partie 4: Après l'entretien

- Notion de licenciement abusif
- Contestation de la sanction

Étude de jurisprudences récentes pour illustrer des licenciements abusifs.

Objectifs de la formation

- Former les élus du CSE à accompagner efficacement un salarié lors d'un entretien préalable.
- Comprendre le cadre juridique, les différentes sanctions, et les moyens de contester un licenciement abusif ou une sanction injustifiée.